



MARTIGUES - NATURE - SOLEIL
Boîte Postale 10123
13693 MARTIGUES Cedex
n.demartigues@neuf.fr

PLAGE de BONNIEU INFOS

N°94
JUN 2017



TOUTE L'EQUIPE du CONSEIL D'ADMINISTRATION
VOUS SOUHAITE UN BEL ETE
SOUS le SOLEIL de BONNIEU

Les Trombines du C.A. élues à l'A.G. du 25 FEVRIER 2017

Mesdames :



Martine LEULLIER
Présidente
Commission Animations



Françoise GENOT
Trésorière



Béatrice DEBES
Secrétaire



Patricia BIESUZ
Trésorière-Adjointe



Isabelle DAVID
Conseillère
Commission Animations



Elisabeth AROCENA
Conseillère
Commission Animations



Marie-France DATCHARY
Conseillère
Commission Animations

Messieurs :



Jacques GERMAIN
Vice-Président
Coordinateur Travaux



Hervé PALOMBA
Secrétaire-Adjoint
Coordinateur Site WEB



Serge BLANC
Conseiller
Relations Extérieures



Philippe MORIER
Conseiller
Travaux



Jean-Marc BIESUZ
Conseiller
Travaux



Jacques BRETON
Conseiller
Adjoint Réceptions

Les Trombines de l'ACCUEIL

Mesdames
et Monsieur



Agnès HERMET-
RICHARD



M-Hélène FERRANDI



Florence CONEJON



Serge RICHARD

Le Mot de la Présidente

Quelques chiffres :

La saison 2016 comptait 1074 adhérents dont 127 nouveaux. L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Février a réuni dans la Salle des Conférences de la Municipalité, 224 présents porteurs de 148 procurations, soit au total 372 personnes qui se sont exprimées ce qui constitue un potentiel non négligeable de 35%. Je remercie spécialement tous ces adhérents pour l'intérêt qu'ils portent à M.N.S.

Pour 2017 au 21 Juin, 792 Adhérents dont 43 Nouveaux. 235 Licences FFN ont été placées, soit 30 % par rapport au nombre d'adhérents.

Point sur le Snack-Buvette :

Suite à notre dernière A.G. Basile et Fred, exploitants de « La Buvette de Bonnieu » ont été reconduits dans leurs fonctions et pour une durée de 5 ans à partir de 2017. (voir P.V. de l'A.G. dans ce bulletin)

Programme des animations de la saison :

L'Ouverture Officielle, en présence des élus, aura lieu le Dimanche 25 JUIN. A cette occasion, en présence de Mr Paul LOMBARD Maire Honoraire qui a signé le 22 JUILLET 1975 l'Arrêté Municipal autorisant la pratique du naturisme sur le site de Bonnieu, une plaque commémorative sera posée en souvenir de la création de notre association.

La Fête de la Musique le Samedi 24 JUIN avec « Le Groupe GUITARES et notre DJ « MITCH ».

3 Soirées, organisées par Fred et Basile, sont prévues le 22 JUILLET (Grecque), le 12 AOÛT (Méchoui) et le 9 SEPTEMBRE (Thème à définir). Le 1^{er} OCTOBRE repas à midi « Moules-Frites » pour la clôture de la saison. Toutes ces informations sont affichées actuellement, n'hésitez pas à en prendre connaissance et à vous arrêter à l'accueil si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Les Travaux :

Cette année encore de nombreux travaux ont été réalisés sur le site pour votre sécurité et votre confort. Les cotisations étant pratiquement les seules ressources financières de l'Association et compte tenu des frais de personnel et de fonctionnement, si ce n'est déjà fait, ne tardez pas à régulariser votre adhésion.

Remerciements :

Merci à Mr Gaby Charroux pour son engagement.

Nous lui réaffirmons notre soutien dans sa lutte et ses efforts pour conserver l'indépendance et le patrimoine de notre belle ville de Martigues, et serons toujours à ses côtés dans l'intérêt et le soin qu'il accorde à l'importance du tissu associatif.

Nous apprécions l'appui et la confiance que nous témoigne Mr Charroux pour la gestion du site et le respect de nos idées dans l'éthique naturiste. Notre coin de paradis sauvage, par chance, fait encore partie, pour l'instant, du patrimoine des espaces de liberté de la municipalité.

Je remercie grandement toute mon équipe pour son soutien, ses idées novatrices et son bénévolat. Nous sommes une équipe complémentaire et soudée travaillant collectivement, dont certains œuvrent au Soleil mais d'autres, que vous ne voyez pas, dans l'ombre toute l'année. Les étiquettes de chacun n'ont pas d'importance car la réflexion est commune. L'implication du Conseil d'Administration vous permet d'apprécier les améliorations du cadre de vie du site, de l'accueil, de l'administratif, etc... Dans la page des « trombines » vous pourrez découvrir la photo de chaque membre composant le C.A et l'équipe d'Accueil.

Merci à l'équipe salariée qui, depuis quelques années maintenant, est à nos côtés, Agnès, Marie-Hélène, Florence et Serge assurent l'Accueil et la sécurité avec tout le sérieux, les compétences, le sourire et la cordialité qu'on leur connaît.

Nos remerciements vont aussi à tous les adhérents naturistes qui entretiennent le site toute l'année, Josy, Isabelle et son mari Philippe, Gilles, et j'en oublie..... . Chaque « petite pierre apportée à l'édifice » contribue à son évolution.

Malheureusement, pendant que certains améliorent, d'autres se permettent de détruire. Il est triste de constater qu'à contrario le vandalisme a encore frappé au printemps. Nous déplorons le vol de la dernière table de pique-nique en bois, d'une grande partie du gravier devant la buvette et l'action des vandales qui, au mois d'avril, ont cassé le toit du local pour pénétrer à l'intérieur et y dérober nombreux matériels comme cafetière, micro-onde, palan,.....

Affiliation F.F.N. :

« Martigues - Nature - Soleil » est une Association affiliée à la FFN, qui réunit en grande partie des adhérents de Martigues-Port de Bouc-St Mitre, de tout le pourtour de l'Etang de Berre, de villes avoisinantes et même de quelques étrangers qui viennent passer leurs vacances à Bonnieu.

Dans le monde naturiste, M.N.S. est sans doute une des Associations les plus importantes de France.

En 2016 370 adhérents ont pris la Licence. Bravo c'est un bon début mais il ne faut pas s'arrêter en chemin.

Il est important de dépasser ce chiffre en 2017. Aussi conscient de tout l'intérêt d'appartenir à une Fédération qui représente et défend le naturisme, le Conseil d'Administration vous incite à prendre ou à reprendre (comme vous l'étiez il y a quelques années) votre licence, c'est important, elle ne coûte que 16,50 €. Tenant compte de l'avenir, nous nous devons de représenter une force. La Fédération est un appui et un soutien. Nous devons tout mettre en œuvre et ne rien négliger pour garder notre plage si dans le futur, nous étions amenés à la défendre. Amis naturistes il faut rester fédéré.

L'affiliation à la F.F.N. ne peut que renforcer la position et la légitimité de M.N.S. face à toutes les instances : Municipalité, Conseils Départemental et Régional, Métropole Marseille Provence.

Nos projets :

Par rapport au volume des nos adhésions, nous avons souhaité avoir un petit local fixe pour y travailler en secrétariat et comptabilité, y tenir des permanences et des réunions, mettre une armoire, y stocker nos archives, avoir un tél/répondeur qui pourrait réceptionner toutes les demandes de renseignements. L'année dernière, une demande en ce sens avait été adressée à Monsieur Gaby CHARROUX. Et bien ce petit local est en train de prendre forme, les murs sont montés, les travaux avancent et nous en sommes très heureux. Nous remercions notre Maire et ses adjoints pour avoir pris en compte notre requête.

Je vous transmets mes amitiés très sincères et vous remercie de votre fidélité à M.N.S.

Toute l'équipe vous souhaite un très bel été.

Martine LEUILLER

Délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Samedi 25 Février 2017

Ouverture de la séance à 16h30 par la Présidente Martine LEUILLIER

224 personnes présentes, 148 représentées

Martine LEUILLIER remercie les invités Henri CAMBESSEDES 1^{er} Adjoint, Gérard FRAU Conseiller Départemental, Bruno SAUREZ Secrétaire Général de l'URN PACA CORSE et les nombreux adhérents pour leur présence.

A travers son édito, la Présidente remercie les adhérents pour leur effort et leur fidélité à la F.F.N. qui se traduit par un nombre de licences en hausse (17 licences en 2015 - 370 licences en 2016). Elle rappelle l'importance de la légitimité et de la représentativité auprès des instances officielles et municipales, ainsi que l'existence de l'Association dans la F.F.N. et dans le mouvement naturiste. Martine LEUILLIER sollicite les adhérents pour que ce nombre de licences soit encore plus important en 2017.

Martine LEUILLIER remercie Mercedes PAVON, bénévole fidèle durant 14

ans et, avec le Conseil d'Administration, lui attribue le titre de membre d'honneur. Elle propose ensuite une minute de silence en hommage à Claude FOURNIER son compagnon durant 23 ans décédé le 27 Décembre ainsi qu'aux adhérents décédés au cours de l'année et désigne Mr Jacques GERMAIN pour tenir le rôle de président de séance.

Mot de la Présidente

Lecture est faite par Martine LEUILLIER de son édito, que vous pourrez retrouver dans le Bulletin 93 « Spécial Assemblée Générale » (disponible à l'Accueil).

Assemblée générale Ordinaire

Rapport Moral et d'Activités (Cf Convocation A.G. reçue par courrier)

- La secrétaire Béatrice DEBES lit le Rapport Moral.

Débat :

Concernant les adhérents qui tardent à régler leur cotisation, l'accueil précise qu'il s'agit toujours des mêmes personnes qui viennent tous les jours à la plage et ceci depuis le premier jour d'ouverture de l'accueil.

La Présidente rappelle qu'il y a toujours des facilités de paiement si l'on se trouve en difficulté financière.

L'idée d'instaurer une date butoir au delà de laquelle la personne ne serait plus acceptée sur le site, est abordée.

Le Conseil d'Administration va en débattre et fera une proposition de modification du Règlement Intérieur lors de la prochaine A.G.

Vote : Le Rapport Moral est Adopté à l'Unanimité

Intervention de Mr CAMBESSEDES

Henri CAMBESSEDES précise que la Municipalité a toujours pu compter sur le sérieux et le dynamisme de l'Association pour animer le tissu associatif martégal et aider, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme communal et bientôt intercommunal, à la préservation du site dont la position est fragile sur le littoral des Bouches-du-Rhône .

Mr CAMBESSEDES renouvelle l'engagement de la Municipalité de mettre à disposition de l'Association pour son secrétariat et ses réunions, un local aux LAURONS.

- La Présidente Martine LEUILLIER lit le Rapport D'Activités.

Débat :

-Le concours de boule en nocturne aurait dû avoir lieu pendant la saison.

-Il ne faut pas fournir de boîte aux fumeurs, chacun doit se prendre en charge et les boîtes près du terrain de boules sont destinées exclusivement aux mégots.

-Encore trop de paréos sur le site.

-Pourquoi ne pas ouvrir plus tôt ? → Pour une question de budget (salaires) et l'absence d'équipements (sanitaires).

-Comment être au courant des activités lorsqu'on habite loin ? → Il y a le site internet, l'affichage sur la plage et la possibilité de se renseigner par téléphone auprès de l'accueil.

-Il est proposé de rajouter au trombinoscope des membres du C.A. le personnel de l'accueil.

Rappel : l'adhésion à MNS est valable 1 an. La plage est ouverte et naturiste toute l'année → Hors saison d'été, il n'y a donc aucun risque d'être taxé d'exhibitionnisme même en présence d'autres personnes, visiteurs, randonneurs... Faire appel à la Police Municipale en cas de nécessité.

Concernant cette problématique Bruno SAUREZ apporte des éléments sur le Naturisme et la Loi. Pour la Loi, c'est l'attitude qui prévaut et il n'y a aucun problème si l'attitude ne provoque pas, de plus sur un site naturiste.

La solidarité doit s'exercer entre adhérents pour chasser les voyeurs ou prêter main forte aux personnes qui sont importunées ou qui se font agresser (l'absence d'intervention des hommes présents sur le site a été remarquée à plusieurs reprises par des adhérentes qui étaient en difficulté).

Vote : Le Rapport d'Activités est Adopté à l'Unanimité

Rapport et Exercice Financiers 2016 (Cf Convocation A.G. reçue par courrier)

- La Trésorière Françoise GENOT présente le Rapport et l'Exercice Financiers.

Débat :

-Est ce que le solde de 10 400€ noté sur le Résultat est celui du début de saison ? → Il faut savoir que, même si l'Exercice arrêté au 31 Décembre stipule ce solde, depuis 2 mois (l'Assemblée Générale ayant lieu le 25 Février) il y a déjà eu des dépenses avancées sur le prochain Exercice 2017 (frais de convocation à l'A.G., Confection du Bulletin, Buffet A.G.....). De plus il y aura des travaux à financer dès le mois de Mars et il est impératif de prévoir les premiers salaires de Juin du personnel d'Accueil.

-Des adhérents rappellent la nécessité de se responsabiliser : robinets qui coulent, électricité allumée, plusieurs douches par jour, tapis de voiture nettoyés.....

La consommation en eau des camping-cars est abordée. -Pourquoi ne pas leur demander une contribution ? → Certains sont autonomes et utilisent leur eau et il paraît difficile de tout régler.

-Quel intérêt de prendre la licence FFN ? → Bruno SAUREZ répond qu'en dépit des difficultés actuelles de la FFN, il est important de soutenir le mouvement naturiste et de s'impliquer pour qu'il perdure. Des aides sont aussi prévues pour les associations affiliées.

Vote : L'Exercice 2016 et le Rapport Financier sont Adoptés à la Majorité
abstention : 1

Rapport du Vérificateur aux Comptes (ci-joint)

Michel MORIN présente son rapport.

Statistiques présentées par la trésorière :

- Suivi des effectifs adhérents 2012/2016
- Répartition hommes/femmes
- Répartition/âge

Augmentation du Tarif des Adhésions (Cf Convocation A.G. reçue par courrier)

Débat :

-Pourquoi faire payer les moins de 18 ans ? → Le Conseil d'Administration va en débattre et informera les adhérents dans le prochain Bulletin.

Vote : L'Augmentation du Tarif des Adhésions est Adoptée à la Majorité
abstention : 8 - contre : 8

La Buvette

1) Renouvellement des Exploitants par l'A.G.

Vote : Le Renouvellement est Adopté à la Majorité - abstention : 1

2) Lettre de Basile : Demande de modification de la durée de la Convention d'exploitation : 5 ans au lieu de 3 ans, afin de pouvoir investir.

Débat :

-Les tarifs vont-ils augmenter ? → Certains oui, ce sera en fonction des achats.

-Pourquoi ne pas installer une fontaine d'eau ? → A voir. C'est, selon une adhérente, une installation onéreuse.

-La priorité est demandée pour les adhérents lors de l'inscription aux soirées de la buvette. → Basile répond qu'après vérification il y a eu très peu de personnes extérieures.

-Une adhérente regrette que l'on ait demandé les 5€ à des personnes souhaitant seulement participer au repas de clôture. → Ces deux personnes n'étaient pas naturistes et désiraient rester sur place après le repas. Les invités ne pratiquant pas le naturisme ne sont acceptés que le soir à partir de 20 heures.

Vote : La Modification de la Durée de la Convention est Adoptée à l'Unanimité

Vérificateurs aux comptes :

Présentation de la candidature de François JEANBLANC et renouvellement de Michel MORIN

Vote : Les Vérificateurs aux Comptes sont Réélus et Elus à l'Unanimité

Renouvellement du CA :

Art. 7 des statuts

«Le C.A. se compose au minimum de 10 membres et au maximum de 1 pour 100 adhérents (arrondi à la centaine supérieure) + 2» En 2016, l'Association compte 1074 adhérents et le C.A. devrait se composer de 13 personnes.

→ Elisabeth AROCENA, Marie-France DATCHARY, Françoise GENOT, Jean-Marc BIESUZ et Patricia BIESUZ poursuivent leur mandat.

→ Françoise MOREL est démissionnaire.

→ Martine LEUILLIER, Béatrice DEBES, Hervé PALOMBA, Jacques BRETON, Jacques GERMAIN et Serge BLANC sont sortants et candidats.

→ Isabelle DAVID, Philippe MORIER et Karine MONIER présentent leur candidature. **8 postes sur 9 sont à élire.**

Présentation des candidats et vote à bulletin secret

- **SUSPENSION de SEANCE (15 mn)** -

Résultat des élections (annoncé par Martine CLAUDE, adhérente scrutateur)

313 votants exprimés et représentés : exprimés → 291 - nuls → 22

Election d'une partie du Conseil d'Administration :

-Martine LEUILLIER, Béatrice DEBES, Serge BLANC, Jacques BRETON, Jacques GERMAIN et Hervé PALOMBA qui représentent leur candidature sont réélus.

-Isabelle DAVID et Philippe MORIER nouveaux candidats sont élus.

-Karine MONIER nouvelle candidate n'est pas élue.

Présentation du Conseil d'Administration

Présidente : Martine LEUILLIER

Conseillère : Elisabeth AROCENA

Vice président : Jacques GERMAIN

Conseillère : Isabelle DAVID

Trésorière : Françoise GENOT

Conseillère : Marie-France DATCHARY

Trésorière Adjointe : Patricia BIESUZ

Conseiller : Jacques BRETON

Secrétaire : Béatrice DEBES

Conseiller : Philippe MORIER

Secrétaire Adjoint : Hervé PALOMBA

Conseiller : Serge BLANC

Conseiller : Jean-Marc BIESUZ

Le Conseil d'Administration élit son Bureau :

-Présidente : Martine LEUILLIER

-Vice-président : Jacques GERMAIN

-Trésorière : Françoise GENOT

-Trésorière-Adjointe : Patricia BIESUZ

-Secrétaire : Béatrice DEBES

-Secrétaire adjoint, site web : Hervé PALOMBA

Orientations 2017 et Programme Prévisionnel des Travaux (Cf bulletin 93 distribué au début de l'A.G.)

Débat :

-Pourquoi des prix différents pour les bancs qui sont prévus pour la table de pique-nique et pour le jeu de boules ? → Ils ne seront pas fabriqués de la même façon ni dans le même matériau.

-Un adhérent souhaite un défibrillateur à l'accueil. → Cette question a déjà été abordée en 2013. Le coût est élevé pour 4 mois d'utilisation (1 600€ à 2 000€), la location est onéreuse et nécessite aussi des révisions régulières.

Vote : Le Projet d'Orientations est Adopté à la Majorité - abstention : 1

Questions diverses

La Présidente évoque la demande d'un couple d'adhérents qui souhaite que la Buvette devienne un lieu non-fumeur. Une personne propose que l'on puisse fumer uniquement à l'extérieur de la buvette.

L'heure tardive ne permet pas d'entamer un débat sur ce sujet qui sera réabordé à la prochaine A.G.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 19h45
par la Présidente Martine LEUILLIER

Pour Le Conseil d'Administration
de l'Association MARTIGUES-NATURE-SOLEIL

La Présidente : Martine LEUILLIER

MARTIGUES - NATURE - SOLEIL

Vérification des comptes pour l'exercice 2016

Compte tenu de l'importance du budget annuel et des affirmations calomnieuses d'une personne, il convient de rester vigilant pour être conforme à la législation et présenter une comptabilité sans faille.

Le 15 février, il a été procédé au contrôle des factures, feuilles de paye et indemnités, ainsi que des charges salariales accompagnées des cotisations retraites. Chaque fiche de salaire indique les jours de travail et le nombre d'heures.

Les mesures prises sur le compteur d'eau pour lutter contre la malveillance sont bénéfiques puisque la consommation a bien baissée.

Une attention particulière s'est portée sur les adhésions avec suivi des chèques et espèces jusqu'à la banque. Les sommes collectées par les hôtesse d'accueil (autorisation 2 jours) sont inscrites sur un carnet à feuillets numérotés. Celui ou celle qui adhère dans le délai imparti récupère cette avance sur cotisation. Les pièces justificatives sont conservées et consultables.

Pour les boissons et repas pris à la buvette, il y a désormais le tampon du commerce, la signature de la Présidente ou du Vice-président et le paiement par chèque; il faut aussi mentionner les noms des bénéficiaires, notamment lors des travaux, afin d'éviter toute contestation.

La liste inventaire du matériel est tenue à jour et précise la date d'achat, son lieu de stockage hors saison, sa mise au rebus éventuelle...

Tous les documents justificatifs demandés ont été fournis lors du contrôle.

Il serait souhaitable que le report en fin d'exercice dégage une somme suffisante pour financer les travaux avant la saison, assure les charges courantes et le premier mois des salaires. Ce budget est trop restreint actuellement.

Nous devons remercier Françoise, notre trésorière, pour la tenue des livres, classeurs de factures et divers documents photocopiés, la ventilation des recettes et dépenses. Elle vérifie les relevés de comptes ainsi que le suivi des données informatiques. Elle est aidée par l'équipe de l'accueil qui fait les enregistrements des chèques et des espèces avec leur remise à la banque.

Martine gère les contrats du personnel, les feuilles de paye, les virements et indemnités, les documents relatifs aux charges sociales et aux retraites (URSSAF, ASSEDIC, HUMANIS) ainsi que les régulations de charges, et la DADS (Déclaration Annuelle des Données Sociales) Elle tient le Journal des salaires et le Registre du personnel. En plus elle constitue les dossiers indispensables pour obtenir les subventions et rédige les courriers les plus importants. Que Martine soit remerciée pour ce travail particulièrement astreignant, soutenu et...bénévole.

Nous vous engageons à donner quitus pour l'exercice 2016.

Fait à Martigues le 17 février 2017
Michel Morin

